

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FÉVRIER 2019

Présents : Mrs BERTIER, MARIOTTI, Mmes MOTTIN, PHILIPPE, Mr FURDYNA, Mmes GODARD, Mmes BERLIOZ, CHEVALIER, GRUNY, Mr CALIGNY, Mme LEGOUPIL, Mr BRIARD, Mme LEBATARD.

Absents excusés : Mrs ARBON, COURSAN, LAHAYE, FLEURY, LEROUX, MADELAINE, Mme BOUILLON.

Secrétaire : Mr BRIARD

Pouvoir : Mr ARBON a donné pouvoir à Mr BERTIER

2019/010 : SITE COFONDER

Le Conseil Municipal a pris connaissance du fonctionnement du site Cofonder.fr qui a pour but de promouvoir la démocratie participative dans les Communes.

Ce site est le trait d'union entre les habitants et les élus en informant, en donnant la parole aux habitants en ayant la possibilité d'influer sur les décisions de la Commune.

Le Conseil Municipal souhaite réfléchir pour la mise en place de ce nouveau service.

2019/011 : INSTALLATION D'UN DENTISTE

Mr MARIOTTI, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'un dentiste, Mr BARGHOUT, souhaite s'installer sur la Commune.

Les anciens locaux de la Trésorerie situés 58 Route de Balleroy lui conviennent pour exercer son activité et y vivre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de prendre en charge les travaux d'aménagement de son cabinet et lui fixe un loyer mensuel de 550 euros HT, dès sa prise de fonction qui pourrait être en septembre ou octobre 2019.

Par contre, le Conseil Municipal lui met à disposition gratuitement pendant 2 ans le logement.

Le Conseil Municipal mettra tout en œuvre pour favoriser l'installation de ce service, absent sur le territoire et se félicite de l'aboutissement de ce dossier.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention précisant les conditions d'occupation de ce bâtiment communal.

2019/012 : LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de lotissement de 37 parcelles sur le terrain communal de la Moignerie que la Commune a vendu à un promoteur.

Cet aménagement tient compte des nouvelles règles d'urbanisme définies sur notre territoire.

Le Conseil Municipal nomme celui-ci le lotissement « Les Rives du Bosq » et la rue desservant celui-ci « Rue Indianhead, 2^{ème} division d'infanterie » en mémoire du régiment qui a libéré la Commune en 1944.

Ce projet a été présenté aux habitants de la Moignerie et le sera prochainement aux riverains du lotissement communal Lamonzie St Martin.

La Commune prendra en charge les travaux d'aménagement piétonnier qui reliera le lotissement communal Lamonzie Saint Martin avec le lotissement Les Rives du Bosq.

Après réception des travaux de ce nouveau lotissement, celui-ci sera repris d'une part par la Commune pour les espaces verts et d'autre part par l'Intercom Isigny Omaha pour la compétence voirie et assainissement, c'est pourquoi le promoteur souhaite associer les deux Collectivités dans la réalisation de ces travaux de viabilisation des réseaux.

Par contre, le Conseil Municipal va devoir anticiper les aménagements à prévoir pour la circulation de la Rue du Quétissant avec ces nouvelles constructions.

2019/013 : COMMISSION DE FINANCES

Mme MOTTIN, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal les orientations budgétaires qui ont été discutées par la Commission Finances notamment pour la masse salariale et ce, pour permettre d'élaborer le budget.

Le Budget sera présenté au Conseil Municipal en tenant compte d'une réévaluation du régime indemnitaire et du budget à allouer dans le domaine de la communication.

2019/014 : COMMISSION ASSOCIATIONS

Mr MARIOTTI, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal un bilan positif de la réunion annuelle qui consiste à élaborer le planning de réservation des salles pour les associations pour le second semestre 2019 et le premier semestre 2020.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la date retenue pour l'inauguration des travaux aux abords des écoles et de la piste d'athlétisme est le samedi 27 Avril 2019 à 10 h 30 sur les sites.

2019/015 : COMMISSION SÉCURITÉ

Mr FURDYNA, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal les divers points abordés lors de la Commission de Sécurité :

- Sécurisation des Petits Carreaux : 2 solutions vont être proposées aux riverains le 5 Mars prochain :
 - soit la mise en place de feux « récompense » à l'entrée des Petits Carreaux en venant de Balleroy, mais l'abribus doit être déplacé.
 - soit la mise en place de 2 plateaux surélevés.

- Place à Mobilité réduite au 17 Route de Balleroy : la Commission propose vu le coût de cet aménagement de mettre en zone bleue les 3 places situées devant cette adresse, tout en sachant qu'une personne qui détient une carte « PMR » peut stationner en zone bleue sans aucune limitation de temps.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

- Installation de leds sur 7 passages piétons : le coût de cet aménagement est de 6 275 euros pour la Commune, cet éclairage est installé sur les mâts d'éclairage public situés à proximité des passages piétons. Le Conseil Municipal accepte de réaliser cet investissement aux endroits suivants :
 - sur la route de Bayeux devant « Chez Louissette » et devant la Maison de la Presse,
 - sur la Route de Balleroy devant la Mairie, aux Petits Carreaux devant l'arrêt de bus si celui-ci reste installé à l'endroit actuel,
 - sur la Route de Tournières devant la Rue Lemasquerier et au niveau de la Maison de Retraite.
 - le 7^{ème} reste à définir.

- L'accessibilité des bâtiments communaux : l'étude réalisée par le Cabinet SOCOTEC pour que l'ensemble des bâtiments communaux soient aux normes est estimée à 67 300 euros. Le Conseil Municipal souhaite engager ce programme sur 6 années et inscrire au budget 2019 : 12 000 euros.

- Entrée de la Rue du Lavoir : L'essai de matérialisation de l'entrée de la Rue du Lavoir n'a pas été concluant, notamment pour le service de Collectéa qui ne pouvait plus accéder sur cette voie convenablement.
Le Conseil Municipal souhaite réaliser un travail avec les riverains mais reste impuissant devant l'incivilité des usagers pour se rendre aux commerces.

- Place des Petits Cochons : pour faciliter l'accès de certains services aux habitations et éviter les poteaux amovibles installés actuellement mais dont l'utilisation pose problème, la Commission proposait de réduire le sentier piétonnier, élargissant ainsi la voie de circulation. Le Conseil Municipal s'interroge sur le bien-fondé de cette décision qui risque de multiplier les stationnements non réglementés.

- Bus Verts : à la rentrée 2019, les services des Bus Verts vont supprimer les arrêts des lignes 173 et 273 pour les lycéens et collégiens c'est-à-dire celui situé Rue des Mesliers qui sera ramené Route de Balleroy et celui de la Oudinière qui sera également ramené Route de Balleroy et ce, en raison de faible taux de fréquentation.
Les arrêts des élèves de primaire et de maternelle sur ces 2 sites restent inchangés.

2019/016 : COMMISSION PLU

Mr FURDYNA, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le règlement du PLUI qui sera applicable sur l'ensemble de notre Commune définissant les zones de construction et les règles d'urbanisme, applicables sur celles-ci.

2019/017 : TRAVAUX CHAPELLE SAINTE BARBE

Mr FURDYNA, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le devis de réparation des cloches 2 et 3 de la chapelle Sainte-Barbe d'un montant de 4 561,08 euros TTC.

La paroisse se propose de prendre en charge 2 500 euros de ces travaux.

Le Conseil Municipal valide cette proposition qui sera actée par convention établie entre les 2 parties qui précisera les conditions de versement de cette participation.

2019/018 : FESTIVITÉS DU 75ÈME ANNIVERSAIRE

Le Maire présente au Conseil Municipal les festivités pouvant avoir lieu le samedi 22 et le dimanche 23 Juin 2019 au Moulin de Marcy pour célébrer le 75^{ème} anniversaire de la libération de la Commune :

- Le samedi : Reconstitution d'un camp militaire,
Concert et feu d'artifice.

- Le dimanche : Messe en plein air, défilé dans les rues de véhicules militaires avec cérémonies aux monuments aux morts,
Exposition avec le don des photos de Mr Jean MOMBRUN retraçant cette période de la libération,
Méchoui,
Saut en parachutes,
Exposition de véhicules de l'époque.

Le Conseil Municipal souhaite qu'un groupe de travail soit constitué pour coordonner ces diverses manifestations et permettre la réussite de ces 2 journées et fait appel aux bénévoles.

2019/019 : RÉUNION

Le Maire informe le Conseil Municipal des dates des prochaines réunions qui se dérouleront au module et ce, en raison des travaux des bureaux de la Mairie :

- Le Vendredi 8 Mars 2019 : vote du compte administratif 2018 et orientations budgétaires 2019

- Le Vendredi 29 Mars 2019 : Vote du Budget 2019.